

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple-un but-une foi

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET
DE LA SECURITE PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA
POLICE NATIONALE

Bureau des Relations Publiques



Communiqué

La 130^{ème} édition du grand Magal de Touba a été célébrée ce 23 août 2024. Pour sacrifier à la tradition, des millions de fidèles et pèlerins ont convergé vers la ville sainte.

Ainsi, dans le cadre de la prise en charge des besoins sécuritaires de ce grand événement religieux, notamment dans les zones de Touba, Mbacké et Diourbel, la Police nationale a déployé un dispositif de **quatre mille trois cent trente et un (4331)** fonctionnaires de police, composé d'agents en civil, d'autres en tenue et des moyens logistiques conséquents.

Celui a été complété par des technologies de surveillance à la pointe composées d'un réseau de caméras et des drones de surveillance qui ont permis une plus grande proactivité dans la prise de décision.

Il s'agissait principalement, pour la Police nationale, de garantir un bon déroulement du Magal à tous les fidèles, à travers une action robuste de lutte contre la délinquance et toutes les formes de criminalité, assurer une plus grande fluidité de la circulation particulièrement difficile en ces moments d'hivernage, lutter contre les facteurs d'insécurité routière et assurer le service d'ordre dans toute la ville.

Au terme de cette mission, le bilan des différentes activités de la Police nationale se présente comme suit :

Quatre cent vingt-huit (**428**) individus ont été interpellés pour diverses infractions et cent-onze (**111**) présentés au parquet dont : **32** pour vol et vol aggravé, **1** pour meurtre, **1** pour tentative de viol, **1** pour coups et blessures volontaires et détention et trafic de chanvre indien, **2** pour association de malfaiteurs et vol, **6** pour offre et cession de chanvre indien, **37** pour détention et usage de chanvre indien, **2** pour abus de confiance, **2** pour association de malfaiteurs, détention et mise en circulation de faux billet de banque, **1** pour coups et blessures volontaires, détention illégale d'arme à feu et détention de chanvre indien aux fins d'usage, **1** pour viol, **8** pour détention et usage collectif de chanvre indien, **1** pour offre et cession de stupéfiant, **5** pour détention et trafic de chanvre indien, détention illégale d'arme blanche, **2** pour association de malfaiteurs, détention illégale d'arme blanche et d'arme à feu artisanal, **2** pour homicide involontaire par accident de la circulation routière, **1** pour outrage à agent, **1** pour rébellion, **2** pour détention et usage collectif de Skunk et haschich, **3** pour offre et cession de chanvre indien.

- Trois virgule quatre cent cinquante (**3,450**) kilogrammes et deux cent quatre-vingt-deux (**282**) cornets de chanvre indien, dix-neuf (**19**) pilules d'ecstasy, un (**1**) sachet de skunk, une (**1**) pierre et un (**1**) joint de haschich ont été saisis ;

- Deux mille neuf cent cinquante-six (**2956**) pièces afférentes à la conduite des véhicules ont été saisies ; trois cent cinquante-huit (**358**) véhicules mis en fourrière et deux-cent vingt-et-une (**221**) motos immobilisées dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière ;

- Cinquante-quatre (**54**) accidents de la circulation ont été constatés dont, vingt-sept (**27**) avec blessures corporels, vingt-cinq (**25**) avec dégâts matériels et deux (**02**) mortels ;

- Trente-trois (**33**) enfants égarés ont été retrouvés ou recueillis, dont douze (**12**) parmi eux remis à leur famille et dix-huit (**18**), au service de l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO).

Sur le volet des consultations médicales gratuites initiées cette année, par le service de santé de la Police nationale, cent cinquante-huit (**158**) consultations ont été enregistrées avec deux (**2**) malades évacués.

Fait à Touba, le 26 août 2024

LE BUREAU DES RELATIONS PUBLIQUES